

La pollution de l'air que nous émettons : l'inventaire des émissions de polluants

Effectuer un inventaire des émissions consiste à identifier et recenser la quantité de polluants émis dans l'atmosphère, sur une période donnée. Les informations produites permettent d'évaluer ou de hiérarchiser les actions proposées dans le cadre de l'élaboration des plans et programmes régionaux ou locaux en faveur de la qualité de l'air : SRADDET (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires), PPA (Plan pour la Protection de l'Atmosphère), PDU (Plan de Déplacement Urbain), PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial)... Pour améliorer la qualité de l'air, l'inventaire est aussi utilisé par les modèles de prévision de la qualité de l'air au quotidien et les reporting annuels.

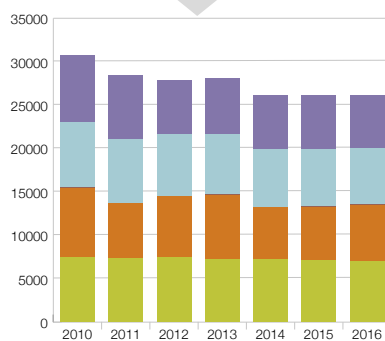
L'évolution annuelle des émissions de polluants dans l'air



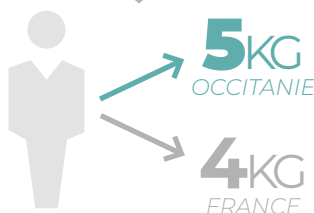
AGRICULTURE INDUSTRIE RÉSIDENTIEL TERTIAIRE TRANSPORT

PM10

ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS DE PARTICULES PM10



ÉMISSIONS/HABITANT



PART DE LA RÉGION EN FRANCE



ÉCLAIRAGE

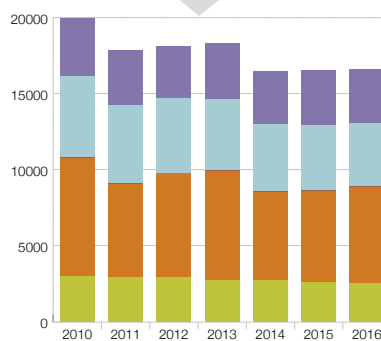
Les secteurs des transports, agricole, industriel et résidentiel émettent chacun un quart des PM10 en Occitanie.

Les émissions de PM10 ont diminué de 15% depuis 2010, grâce à la diminution de la consommation énergétique dans le résidentiel/ tertiaire. Les émissions dans le secteur résidentiel sont aussi corrélées à la rigueur des hivers.

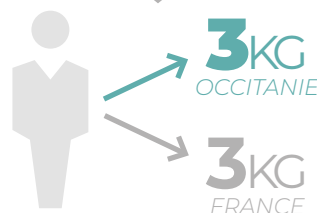
AGIR SUR... les modes de transports, limiter les déplacements, moderniser les dispositifs de chauffage et l'évolution des pratiques agricoles, permet de réduire les émissions de PM10.

PM2.5

ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS DE PARTICULES PM2,5



ÉMISSIONS/HABITANT



PART DE LA RÉGION EN FRANCE



ÉCLAIRAGE

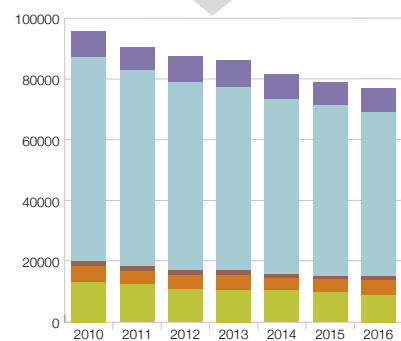
Le secteur résidentiel contribue à 38% des émissions de PM2.5 en Occitanie.

Les dispositifs de chauffage individuel au bois sont la première source d'émission de PM2.5 dans le secteur résidentiel. Les émissions totales de PM2.5 ont diminué de 17% depuis 2010.

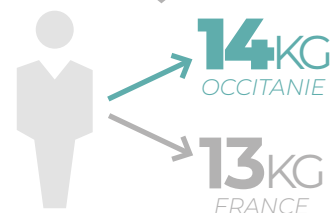
AGIR SUR... l'usage d'appareils performants et une acculturation à des pratiques plus vertueuses permettent de réduire les émissions de particules fines.

NOx

ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS D'OXYDES D'AZOTE



ÉMISSIONS/HABITANT



PART DE LA RÉGION EN FRANCE



ÉCLAIRAGE

Le secteur des transports est le principal contributeur des émissions de NOx avec 70% en Occitanie.

Les émissions dues à ce secteur ont diminué de 20% depuis 2010. La modernisation du parc automobile permet de compenser l'augmentation du trafic routier.

AGIR SUR... les modes de transport et la mobilité en général permet de réduire de façon importante les émissions d'oxydes d'azote sur le territoire.

L'exposition à la pollution atmosphérique

Des tendances comparables aux dernières années

La situation de la qualité de l'air en 2018 vis-à-vis de la protection de la santé est stable ces dernières années en Occitanie, comme l'indiquent les différents outils déployés sur la région : stations de mesures, campagnes d'évaluation ponctuelles et modélisations.

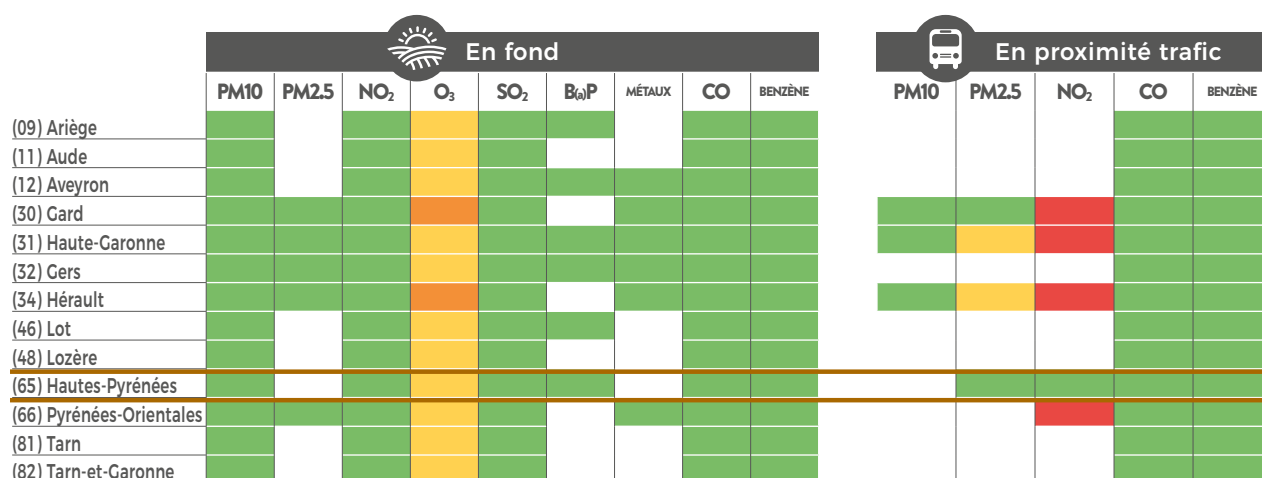
Comme les années précédentes, les concentrations d'ozone (O₃) ne respectent pas les objectifs de qualité sur l'ensemble de l'Occitanie, ainsi que les valeurs cibles dans les départements du Gard et de l'Hérault.

Les concentrations les plus élevées de dioxyde d'azote sont mesurées à proximité de voies à forte circulation dans les agglomérations les plus peuplées (Toulouse, Montpellier, Nîmes et Perpignan), avec des niveaux ne respectant pas la valeur limite annuelle pour la protection de la santé.

Concernant les particules fines PM_{2,5}, la situation s'est améliorée ces dernières années : les différents seuils

réglementaires sont désormais respectés en situation de fond, seul l'objectif de qualité est dépassé à proximité de certains axes routiers.

Pour les PM₁₀, si les seuils annuels sont respectés, les départements de la Haute-Garonne et du Tarn ont connu fin février 2018 un épisode de pollution sur plusieurs jours. Pour le monoxyde de carbone (CO), le dioxyde de soufre (SO₂), le benzène, les métaux et le benzo[a]pyrène (B(a)P), les seuils réglementaires sont respectés sur l'ensemble de l'Occitanie.



Échelle des valeurs réglementaires

- Valeur limite dépassée** - La valeur limite est un niveau à ne pas dépasser si l'on veut réduire les effets nocifs sur la santé humaine et/ou sur l'environnement.
- Valeur cible dépassée** - La valeur cible correspond au niveau à atteindre dans la mesure du possible sur une période donnée pour réduire les effets nocifs sur la santé humaine et/ou sur l'environnement.
- Objectif de qualité non respecté** - L'objectif de qualité est un niveau de concentration à atteindre à long terme afin d'assurer une protection efficace de la santé et de l'environnement dans son ensemble.
- Réglementation respectée**

Notre exposition ponctuelle lors des épisodes de pollution

AU TOTAL EN OCCITANIE EN 2018

17 JOURNÉES ont connu au moins un département en épisode de pollution

PM10..... 3 journées
Ozone..... 14 journées
TOTAL..... 17 journées

Évolution du nombre de procédures pour un épisode de pollution

Département	2016	2017	2018
ARIÈGE	0	0	0
AUDE	0	3	0
AVEYRON	0	2	0
GARD	9	9	14
GERS	0	0	0
HAUTE-GARONNE	9	15	5
HAUTES-PYRÉNÉES	13	17	0
HERAULT	8	3	5
LOT	0	0	0
LOZÈRE	0	0	0
PYRÉNÉES-ORIENTALES	0	2	1
TARN	0	8	2
TARN-ET-GARONNE	13	12	0

Pour en savoir plus ...

Vous souhaitez en savoir plus ? Découvrez le bilan annuel de la qualité de l'air 2018 en Occitanie sur notre site internet <http://atmo-occitanie.org/>

Vous y retrouverez également la qualité de l'air en 2018 pour tous les départements de la région.



Rencontres Internationales Air et Santé 2019

La Qualité de l'Air s'invite dans vos agendas le 17 septembre à Toulouse !

La qualité de l'air, aujourd'hui reconnue comme enjeu majeur de santé publique, est le sujet d'interrogations grandissantes de la société civile. Entre résultats de la recherche, évaluation de l'impact sanitaire, actions et réglementation, quelles sont les avancées pour préserver notre santé ?

Le 17 septembre prochain, pour la Journée Nationale de la Qualité de l'Air, Atmo France et Atmo Occitanie organisent les secondes Rencontres Internationales Air et Santé 2019.

Animée par Laetitia Van Eeckhout, journaliste (le Monde), ces rencontres seront l'occasion de dresser un point d'étapes en matière de qualité de l'Air et d'impact sur la Santé, en présence de scientifiques et experts de renoms à l'international, représentants territoriaux en France et en Europe, représentants d'associations et personnalités qualifiées. Nous accueillerons notamment en présence du Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire, du Président du Conseil National de l'Air, de la Présidente de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée et du Maire de Toulouse, Maria Neira, Directrice du Département Santé Publique, Déterminants Sociaux et Environnementaux de la Santé, pour l'Organisation Mondiale de la Santé.

Découvrir le programme et s'inscrire sur :

www.rencontres-air-sante.com



La Lettre de l'air est éditée par :

Atmo Occitanie, observatoire régional de l'air

Directeur de publication : Thierry SUAUD, Président Atmo OCCITANIE

Contenu - Conception : Atmo OCCITANIE

Réalisation : Noémie Castillon

Crédits photos : Atmo OCCITANIE

N° ISSN : 2605-9654 - Tirage : 1 100 ex.

Dépôt légal : à parution.

Imprimé en France par Messages Imprimerie sur papier 100 % recyclé

Un observatoire, deux agences en région :

Agence de Montpellier (siège social)

10, rue Louis Lépine - Parc de la Méditerranée 34470 PEROLS

Agence de Toulouse

10 bis chemin des Capelles 31300 TOULOUSE

www.atmo-occitanie.org - contact@atmo-occitanie.org

09 69 36 89 53 Numéro CRISTAL - appel non surtaxé

Fédération des associations
de surveillance de la
qualité de l'air

